

le JOURNAL du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS | N° 29 | FÉVRIER • MARS • AVRIL • MAI 2023



UNE OFFRE DE LOGEMENT
ADAPTÉE AUX BESOINS
DES MÉNAGES

p. 8

LES ACTUS

Un Noël citoyen cette
année au Lion d'Angers **p. 4**

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Jessy Arrial, une nouvelle
Policrière municipale **p. 12**

CITOYENNETÉ & CIVISME

A vos propositions de chantiers
pour la journée citoyenne ! **p. 17**

AGENDA p. 3

LES ACTUS p. 4

A LA UNE p. 8

LES INVITES DE LA REDACTION p. 12

LE LION EN ACTION p. 14

CITOYENNETE ET CIVISME p. 16

LA PAROLE AUX ASSOS p. 18

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS p. 20



édito
Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

AVANCER ET PROGRESSER AVEC DE NOUVELLES CONTRAINTES

Nous vivons actuellement une période exceptionnelle qui nous touche tous dans notre quotidien et impacte la gestion de notre ville. En 2023, nous devons nous adapter encore et prendre en compte de nouvelles réalités.

La flambée du marché de l'énergie affecte le budget municipal et notre capacité à financer des projets. Mais comme vous le verrez dans ce numéro, nous poursuivons nos efforts pour améliorer notre ville.

Le logement n'est pas épargné par ces difficultés. C'est le sujet du dossier central. Et les lois en faveur de la transition énergétique auxquelles nous souscrivons bien sûr, peuvent être contraignantes pour les ménages et rendre l'accès au logement plus difficile et plus cher. Au Lion d'Angers, où la pression foncière est grande, nous considérons que chacun puisse disposer d'un logement adapté. Pour cela, il nous faut repenser complètement le parcours résidentiel et veiller à proposer des logements qualitatifs qui permettent à la fois de vivre mieux, de faire des économies et de mieux utiliser le patrimoine.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi toute l'actualité qui fait le dynamisme de la ville : l'arrivée du Région Pays de la Loire le 5 avril, l'interview de notre nouvelle policière municipale, un point sur la réouverture temporaire de l'église, et bien sûr de nombreux articles sur notre foisonnante vie associative.

“ BONNE LECTURE À TOUS ! ET MERCI PAR AVANCE DE VOS AIDES PRÉCIEUSES POUR LE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS ET POUR LA PRÉPARATION DE LA JOURNÉE CITOYENNE ! ”

le **JOURNAL**
du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DU LION D'ANGERS

Directeur de la publication :
Étienne Clémot

Rédacteur en chef :
Muriel Noirot

Comité de rédaction :
Commission Animation
de la Ville, citoyenneté,
communication et culture

Maquette & Conception :
STUDIO RICOM

www.studioricom.com

Impression : Connivence

Distribution :
ASURE Services

Tirage : 2.500 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@leliondangers.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.




le **Lion** d'Angers

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



Lundi 6 février

20h30

Conseil municipal

Mercredi 22 février

15h et 20h30

Séances de cinéma
(association Familles Rurales)
Salle Emile Joulain

**Mardi 28 février
et mercredi 1^{er} mars**

Circuit d'hiver de saut d'obstacles,
Parc départemental de l'Isle Briand

Lundi 6 mars

20h30

Conseil municipal

**Samedi 25
et dimanche 26 mars**

de 9h30 à 19h

Portes ouvertes des artisans et
commerçants, ZA de la Grosse
Pierre

Dimanche 19 mars

14h

Loto, organisé par Anim'Ecole
Salle Emile Joulain

**Samedi 17, dimanche 19
et du 28 au 30 mars**

Concours de saut d'obstacles,
Parc départemental de l'Isle
Briand

Samedi 25 mars

Finale challenge Super U (boule
de fort), au Cercle Saint-Joseph

Mercredi 5 avril

Arrivée d'étape du Région Pays
de la Loire Tour

Judi 6 avril

20h30

Conseil municipal

Judi 6 avril

19h30

Apéro-rencontre avec l'auteur
Etienne Davodeau, bibliothèque
Hervé Bazin

**Du 7 au 10 avril
et du 25 au 27 avril**

Concours national de saut
d'obstacles, Parc départemental
de l'Isle Briand

Samedi 15 avril



de 10h à 17h

Faites du Sport, au complexe
Lucien Mérignac

Mercredi 26 avril

Club rencontre loisirs (boule de
fort), au Cercle Saint-Joseph

Lundi 2 mai

20h30

Conseil municipal

Lundi 8 mai

Cérémonies commémoratives

Dimanche 14 mai



Journée citoyenne

Dimanche 14 mai

à partir de 9h

Vide-grenier proposé par
Anim'Ecole, Stade des
Guenelles

Judi 18 mai

Anjou-Loire Challenge et Palio
Hippodrome du Lion d'Angers

Infos pratiques

➔ MAIRIE DU LION D'ANGERS

Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017

02 41 95 30 16

mairie@leliondangers.fr

www.leliondangers.fr

Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
9 h à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00 ; mercredi
de 9 h à 12 h 30 (sur rendez-vous l'après-midi
de 14 h à 16 h) et samedi de 9 h à 12 h.

➔ MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ

5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné

02 41 61 30 08

mairie@leliondangers.fr

Ouverture : mardi de 9 h à 12 h 15 ; jeudi de
13 h 30 à 17 h.

➔ COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Place Charles de Gaulle / BP 10032
49220 Le Lion d'Angers

02 41 95 31 74 / Fax : 02 41 95 17 87

contact@valleesduhautanjou.fr

www.valleesduhautanjou.fr

➔ OFFICE DU TOURISME
DE L'ANJOU BLEU

56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

02 41 95 83 19

officedetourisme@anjoubleu.com

www.anjoubleu.com

➔ CENTRE FINANCES PUBLIQUES

18, quai d'Anjou / 49220 Le Lion d'Angers

02 41 95 31 30

➔ LA POSTE

44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

02 41 21 04 21

➔ GENDARMERIE

Avenue des Acacias / 49220 Le Lion d'Angers

02 41 95 30 13

➔ 3RD'ANJOU – COLLECTE ET
TRAITEMENT DES DÉCHETS

103 rue Charles Darwin / 49125 Tiercé

02 41 59 61 73

➔ S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX

Souscription : **02 44 71 05 50**

Urgence : **02 44 71 05 58**

➔ URGENCES

SAMU : **15** / Police Secours : **17**

Pompiers : **18** ou **112**

Pharmacie de garde : **32 37**

Médecins de garde

(soir et week-end) : **116 117**

Enfance en danger : **119**

Violences Femmes Infos : **3919**

UN NOËL CITOYEN CETTE ANNÉE AU LION D'ANGERS

L'ENTENTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DU LION D'ANGERS, AVEC LE CONCOURS DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX ET AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA VILLE, AVAIT CONCOCTÉ UN PROGRAMME D'ANIMATIONS AVEC COMME THÉMATIQUES L'ÉCOLOGIE.



Dans un esprit citoyen et durable, tous les habitants ont été invités à recycler leurs anciennes décorations de Noël afin d'y donner une seconde vie. La rue du Général Leclerc a ainsi été parée des décorations issues de cette collecte.

D'autres éléments en bois (sapins, cadeaux de Noël...) confectionnés par un menuisier et un charpentier locaux grâce à des chutes ont permis de mettre différents points de la ville aux couleurs des festivités.

MARCHÉ DE NOËL

Et surtout, le premier marché de Noël du Lion d'Angers a pu voir le jour le 11 décembre dernier. Organisé par l'Entente et par l'association Anim'Ecole, et malgré le froid très hivernal, les habitants ont pu découvrir bon nombre d'exposants dans les rues et à la salle Emile Joulain. Un grand jeu de Noël était proposé avec de nombreux lots qui ont été remportés par les Lionnaises et Lionnais.

Un grand merci aux commerçants de la ville, aux créateurs, artisans, producteurs locaux, parents d'élèves, participants, et à toutes celles et ceux qui ont joué le jeu afin de donner à ces festivités une autre dimension, plus citoyenne, mais toute aussi magique.

Téléthon



Une dizaine d'associations au Lion d'Angers a proposé toute la journée du 3 décembre des animations sur le site de l'Hippodrome en faveur du Téléthon. Ping-pong, parcours de motricité, jeux de société, poker, danse, démonstration de parcours canin, parcours pompier, fabrication de décorations pour le sapin de Noël, exposition d'aéroglistes... Grâce à la mobilisation des bénévoles, la journée a permis de récolter 1 197 euros qui seront reversés intégralement à l'AFM Téléthon.

Les organisateurs remercient vivement tous les partenaires qui ont contribué à cette journée par le prêt de locaux, de matériel ou le don de gâteaux et boissons (Société des courses, Parc de l'Isle Briand, Mairie du Lion d'Angers, Entente des Artisans et Commerçants du Lion d'Angers, Super U du Lion d'Angers).

Bonne année aux Lionnaises et Lionnais !



Après deux ans de pause en raison de la crise sanitaire, l'équipe municipale a pu inviter toutes les Lionnaises et tous les Lionnais qui le souhaitaient à célébrer la nouvelle année tous ensemble. L'occasion de faire une brève rétrospective de l'année 2022 et d'évoquer les projets 2023. Etienne Glénot, Maire du Lion d'Angers ainsi que les élus municipaux ont ainsi pu présenter leurs vœux en présentiel, le 7 janvier dernier à la salle Emile Joulain et le 8 janvier, à Andigné.

FLASH RÉDAC**Bientôt 16 ans ?
Pensez au recensement !**

Le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes à compter de leur 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit. Cette démarche doit être réalisée par le jeune ou par l'un de ses parents. Elle vous permettra d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire. Lorsque vous voulez vous inscrire à un examen ou au permis de conduire, l'attestation de recensement est à fournir. Celle-ci vous sera également demandée pour la journée défense et citoyenneté (JDC). Il est possible de faire le recensement à la mairie ou depuis chez vous en ligne en utilisant le service FranceConnect. Dans les deux cas, vous aurez besoin de votre carte nationale d'identité et du livret de famille à jour. Attention, l'attestation est à conserver bien précieusement, la mairie ne délivre pas de duplicata.

**VA Y AVOIR DU SPORT !**

SAMEDI 15 AVRIL, DE 10H À 17H, AU COMPLEXE SPORTIF LUCIEN MÉRIGNAC, LES ASSOCIATIONS SPORTIVES LIONNAISES VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS ! PRATIQUEZ UNE OU PLUSIEURS ACTIVITÉS, QUE VOUS SOYEZ DÉJÀ ADHÉRENT OU NON AUX ASSOCIATIONS.



Découvrez toutes les activités sportives pratiquées au Lion d'Angers : démonstrations, animations, stands, information... vous seront proposés à l'occasion d'une journée conviviale et festive.

N'oubliez pas de prendre vos baskets ! Badminton, athlétisme, handball, basket, vélo, judo, tennis... Les bénévoles et encadrants sportifs seront à votre écoute pour vous faire découvrir leurs disciplines. **Petite restauration prévue sur place. Événement ouvert à tous et gratuit.**

LE LION EXPRESS**Appel à candidatures
pour la fête de
la musique au
Lion d'Angers**

Vous êtes musicien solo ou en groupe ? Qu'importe votre style, partagez votre musique avec les Lionnaises et les Lionnais à l'occasion de la fête de la musique prévue le 23 juin 2023 ! Contactez le service Fêtes et manifestations à fetesetmanifestations@leliondangers.fr Candidature possible jusqu'au 30 avril !

**MOMENT DE FÊTE
POUR NOS AÎNÉS**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Lion d'Angers a organisé en décembre dernier un vrai moment de fête pour les seniors. Lors du traditionnel repas des aînés, plus de 120 habitants âgés de plus de 65 ans étaient réunis le 16

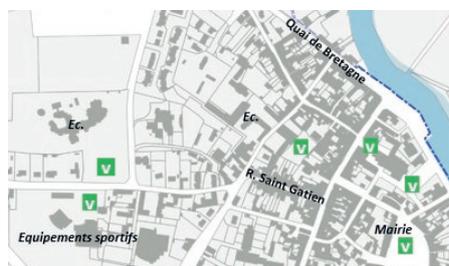


novembre dernier au Lion d'Angers et 35 personnes à Andigné le 23 novembre. Le CCAS veille chaque année à ce que ce moment convivial puisse être une journée agréable pour tous les participants : animation en musique, repas préparé par les commerçants locaux... Un grand merci aux seize bénévoles qui ont permis la réussite de ce bel événement !

FLASH RÉDAC**Avez-vous remarqué ?**

Ouvrez l'œil ! Les installations joyeuses et poétiques de Sarah Debove ont discrètement pris place dans l'espace public. Avez-vous eu l'occasion de croiser l'une d'elle ? On vous aide, vous pourrez admirer l'une de ces œuvres à Andigné,

d'autres suivront bientôt, pour vous proposer une exposition libre, curieuse et gratuite au plein cœur des rues...



6 points de stationnement pour les vélos



Venir en centre-ville en vélo : c'est facile ! Pour stationner votre vélo, plusieurs points fixes existent sur la ville du Lion d'Angers. Ils sont situés au plus proche des commerces et des services, pour un accès facile. Quelques astuces pour accrocher votre vélo en toute sécurité : préférez le cadenas en U, plus efficace contre les vols, et accrochez la roue avant et le cadre du vélo au point fixe, en positionnant la serrure du cadenas vers le bas.

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN ANIMAL SUR LA VOIE PUBLIQUE ?

SI VOUS TROUVEZ UN ANIMAL SUR LA VOIE PUBLIQUE, CONTACTEZ LA MAIRIE POUR QU'IL SOIT PRIS EN CHARGE, SELON CERTAINES CONDITIONS.

L'animal ne doit pas être sous la surveillance effective de son maître et ne doit pas être en divagation. Vous devez donc garder l'animal en attendant que les services de la mairie viennent le prendre en charge au chenil communal. Les agents municipaux contactent alors les propriétaires pour qu'ils puissent récupérer leur animal au chenil aux horaires d'ouverture de la mairie. Attention, le séjour en chenil est payant (53,10€ par jour calendaire). Si l'animal n'est pas identifié, la mairie contacte alors la SPA. Les chats ne sont pas pris en charge par la commune. La commune procède à l'évacuation chez le vétérinaire des cadavres d'animaux trouvés sur la voie publique. Vous pouvez donc contacter les services, après avoir vérifié dans le voisinage que les propriétaires de l'animal ne sont pas à sa recherche.

POUR RAPPEL

Il est interdit, en vertu de l'article 98 du règlement sanitaire départemental, de déposer les cadavres d'animaux sur la voie publique ou dans les ordures ménagères.

LE LION EXPRESS

Patient à haut risque vital, soyez informé en cas de coupure électrique

Si vous êtes une personne ayant une pathologie nécessitant une alimentation électrique, le service de distribution électrique doit vous informer en cas de coupure électrique, imprévue ou programmée. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous sur une liste dénommée « patients à haut risque vital (PHRV) » qui est gérée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire. Le dispositif est valable un an et la demande peut être renouvelée. Plus d'infos : www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

Mercredi 5 avril

Arrivée d'étape du Région
Pays de la Loire Tour
au Lion d'Angers,
rue Maurice Foucher.



LE LION EXPRESS

**Une soixantaine
de commerçants
chaque semaine
au marché
du Lion d'Angers**



Le marché a lieu chaque vendredi matin de 8h30 à 13h place Charles de Gaulle, rue du Marché et rue Clémenceau. En moyenne, une soixantaine de commerçants et producteurs locaux sont présents chaque semaine. Fruits et légumes frais, charcuterie, poissonnerie, boucherie, volailles, ... vous y trouverez un vaste choix de produits ! Sans oublier de mentionner les produits non alimentaires (tissus, vêtements, chaussures...) ainsi que les crêpes et galettes !

SOCIAL : LES DÉLÉGUÉS DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE À VOTRE ÉCOUTE

En lien avec vos élus locaux et avec l'appui des professionnels de la MSA, 235 délégués cantonaux œuvrent au service des habitants du Maine-et-Loire. Sur le territoire du Lion d'Angers, 5 interlocuteurs sont à votre service. Connaisseurs du milieu rural, ils organisent des actions de prévention santé, de soutien face à la perte d'autonomie, d'information sur les évolutions liées au numérique et ils prennent part à la création de services solidaires.

235
DÉLÉGUÉS
cantonaux œuvrent au
service des habitants du
Maine-et-Loire

A L'ÉCOUTE DES BESOINS SUR VOTRE TERRITOIRE

Les élus MSA du comité Angers 5-Tiercé peuvent d'une part participer à un projet d'animation ouvert à tous les habitants favorisant la qualité sur votre bassin de vie et d'autre part relayer les demandes entre les adhérents et la caisse MSA. En 2022, les délégués ont organisé 2 événements : une matinée autour d'ateliers bien-être au Lion d'Angers et une balade comestible à Feneu. La prochaine action devrait avoir lieu à Erdre-en-Anjou à La Pouëze pour approfondir la thématique du bien-être, courant octobre 2023.

Pour contactez les délégués de votre territoire : 02 41 31 75 85
clangerstierce.blf@msa49.msa.fr / Plus d'infos : maineetloire.msa.fr



Réouverture temporaire de l'église Saint-Martin-de-Vertou : point de situation

En décembre dernier, l'église Saint-Martin-de-Vertou a dû être fermée au public pour des raisons de sécurité. En effet, suite à des chutes de pierre, un diagnostic plus important de la charpente a été réalisé au plus vite à la demande de la mairie, révélant l'affaissement d'une poutre dans le haut de la nef. L'ensemble a été depuis étayé et l'église a pu rouvrir ses portes au public. Des études sont en cours pour réaliser dès que possible des travaux plus conséquents qui doivent être encore définis, chiffrés et planifiés.



UNE OFFRE DE LOGEMENTS **ADAPTÉE AUX BESOINS DES MÉNAGES**

Avoir un logement adapté à son quotidien et bien se sentir chez soi, c'est élémentaire. Grâce à sa proximité avec le bassin angevin et sa qualité de vie, Le Lion d'Angers est une ville attractive. Sa population croit de façon exponentielle depuis plusieurs années. La demande en logements et la pression foncière y sont fortes. Répondre aux besoins des ménages tout en conservant la qualité de vie est un enjeu. Et l'équipe municipale place l'habitat au cœur de ses priorités.





Interview croisée

**Arnaud Gueudet, adjoint délégué
à l'urbanisme et à l'économie**

**Marie-Claude Hamard, adjointe déléguée au CCAS,
à l'action sociale, à la santé et au logement**

QUELLE EST POLITIQUE DE LA VILLE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ?

Arnaud Gueudet : En France, la crise sanitaire a mis un coup de frein aux projets ces deux dernières années alors que les indicateurs avant 2020 étaient très positifs. Aujourd'hui, la dynamique a repris et la construction est en train de retrouver son niveau d'avant crise. Au Lion d'Angers, où la pression foncière est importante, nous considérons que chacun puisse disposer d'un logement adapté à ses besoins et à son quotidien. On a créé 430 logements en 10 ans, soit plus de 40 logements par an. Mais la demande reste plus forte que le nombre de logements que l'on peut produire et il nous est impossible de fournir une réponse favorable à toutes les sollicitations. C'est pourquoi nous expérimentons de nouvelles manières de faire. Pour favoriser l'équité de traitement, nous avons initié de nouvelles méthodes avec les 4 parcelles des Landes 7, situées à proximité de la rue Jean Monnet. Nous avons lancé un appel à candidatures et un tirage au sort sous contrôle d'huissier a permis d'attribuer les lots en toute impartialité. Ce dispositif inédit sera probablement reconduit sur d'autres opérations à venir, notamment pour le lotissement Revion qui suscite beaucoup d'intérêt.

QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE POUR LE LOGEMENT SOCIAL ?

Marie-Claude Hamard : S'agissant du logement social, la commune compte 344 logements familiaux auxquels il faut ajouter 21 logements dans le cadre de la résidence habitat jeune d'une part, et 12 logements dans le cadre de la pension de famille d'autre part et enfin 70 logements de l'EHPAD. Si l'offre est conséquente, la situation reste très tendue en terme de propositions et d'offres de logements. Nous enregistrons 245 demandes de logements sur notre territoire. L'attractivité de notre commune est réelle : un cadre de vie agréable avec la proximité du parc de l'Isle Briand, une vie économique importante, un réseau routier facilitateur, une évolution des

situations familiales, autant de facteurs qui viennent impacter l'augmentation des besoins. De plus, la crise sanitaire a freiné les déménagements et donc bloqué la remise en location pour de nouveaux ménages souhaitant s'installer au Lion d'Angers. Ce constat est partagé sur l'ensemble du département. Sur ce mandat, entre 2020 et 2022, et malgré ce contexte défavorable, nous avons créé plus de 10 logements sociaux et plusieurs projets sont en cours et sur le point d'être achevés : la résidence seniors André Thibault dans le centre-ville du Lion d'Angers sera bientôt ouverte, cela représente 32 logements, 5 logements sociaux à Andigné sont actuellement en cours de construction rue des Dolières, le lotissement Revion prévoit également des logements sociaux... La ville n'a pas réduit ses ambitions ni le rythme de ses projets, pour répondre aux besoins des ménages.

COMMENT FAIRE FACE AUX AMBITIONS NATIONALES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

A Gueudet : La crise de l'énergie et l'inflation ont un impact direct sur les perspectives de construction ou de réhabilitation de logements. La nouvelle législation sur la rénovation énergétique des logements est nécessaire pour lutter en faveur d'un habitat décent mais elle peut représenter également une contrainte pour beaucoup. Par ailleurs, la loi climat de 2021 a fixé un objectif de réduction de zéro artificialisation à horizon 2050 ; elle aura un impact sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et notamment sur la taille des terrains. Construire n'est pas anodin sur le plan environnemental, on doit penser à l'avenir.

MC Hamard : Il faut nous adapter, repenser complètement le parcours résidentiel et veiller à proposer des logements qualitatifs qui permettent à la fois de vivre mieux, de faire des économies et de mieux utiliser le patrimoine. Ce qui est en cours de réalisation dans le quartier des Dolières à Andigné en est un exemple, on veille à proposer des logements accessibles à tous, durables et responsables qui permettent des économies d'énergie.

FOCUS SUR

DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'attribution des logements sociaux est soumise à un encadrement législatif et réglementaire très précis.



1 Pour obtenir un logement social, vous devez formuler une demande en ligne sur le site demandelogement49.fr ou en mairie.



2 Après vérification, votre demande est ensuite enregistrée sur un seul et même fichier géré par l'ensemble des organismes d'habitat social du département et leurs partenaires.



3 Quand un logement se libère, les élus membres du CCAS au Lion d'Angers examinent les dossiers et pré-sélectionnent 3 candidats.



4 Le bailleur social réunit une commission d'attribution logement (la commune y participe à hauteur d'une voix). Un classement par ordre de priorité est établi pour les dossiers ayant reçu un accord.



5 Votre dossier est retenu, vous êtes notifié de la proposition de logement, vous pouvez l'accepter ou la refuser.

Plus d'info : demandelogement49.fr

Loi sur la zéro artificialisation des sols (ZAN) : qu'est-ce que c'est ?

L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine, contribue à l'imperméabilisation des sols, à la diminution des surfaces naturelles et affecte la biodiversité. En France, c'est l'équivalent d'un département qui est artificialisé en 10 ans. La Loi ZAN (zéro artificialisation nette) vise à limiter autant que possible la consommation de nouveaux espaces et lorsque ce n'est pas possible, contraint à rendre à la nature l'équivalent des superficies consommées. Un engagement a été pris : atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050, en s'appuyant sur un premier objectif intermédiaire qui vise à réduire de moitié le rythme de la consommation des espaces naturels, dans les 10 prochaines années.

Plus d'infos sur : ecologie.gouv.fr

Quelques chiffres

5 095

HABITANTS
au Lion d'Angers

245

DEMANDES
de logements
sociaux en cours

+ de **30%**

DES DEMANDES
concernent des
familles avec enfants

+ de **450**

LOGEMENTS SOCIAUX
existants sur
la commune

RONAN PAGERIE, AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) AU LION D'ANGERS

Agent depuis presque 3 ans à la mairie du Lion d'Angers, Ronan a rejoint en 2022 le service de la police municipale en tant qu'ASVP. Chargé de la surveillance, il nous présente son parcours et ses missions au quotidien, au service de toutes les Lionnaises et tous les Lionnais.



de surveillance de la voie publique et du maintien du bon ordre. Plus concrètement, il s'agit de surveillance à la sortie des écoles, sur le marché le vendredi, je veille également au respect de la propreté et j'établis les procès-verbaux si je constate un stationnement illicite, gênant ou abusif. Je fais également respecter les arrêtés municipaux et j'informe le public sur la réglementation en vigueur. Au Lion d'Angers, on constate surtout des situations de manque de civisme : des déjections canines non ramassées, des dépôts sauvages, des défauts de stationnement... Je collabore également beaucoup avec la gendarmerie qui a besoin d'agents de terrain et de proximité qui connaissent bien le secteur et les citoyens. Je suis très heureux d'avoir commencé avec des missions d'ASVP et de pouvoir évoluer comme policier municipal ensuite, en binôme avec Jessy.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Cela fait 8 ans que je travaille au Lion d'Angers. J'ai d'abord été éducateur sportif et entraîneur pendant 6 ans au club de football en contrat d'avenir. Puis j'ai intégré la mairie comme agent technique. Je m'occupais du complexe sportif. J'ai rejoint ensuite le service de la Police municipale comme ASVP et j'ai passé tout récemment le concours pour devenir policier municipal. C'est un concours exigeant, il y a 278 candidats pour 27 places. Les épreuves sont variées : rédaction de rapport, compréhension écrite, épreuve sportive, test psychotechnique... Mais je suis motivé et mon expérience sur le terrain ainsi que mon sens du relationnel me sont très utiles. Ensuite je devrai effectuer des stages pendant un an dans divers services et je serai nommé gardien brigadier stagiaire de la police municipale.

AVEC L'ARRIVÉE DE JESSY COMME POLICIÈRE MUNICIPALE, LE SERVICE SE STRUCTURE. EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR LA VILLE ?

La commune du Lion d'Angers voit s'accroître sa population de plus en plus et bien que ce ne soit pas une grande ville, la police municipale est là pour prévenir les incivilités. A ce niveau-là, il faut avoir un service compétent et professionnel pour garantir la sécurité. A deux, nous allons pouvoir fonctionner en binôme. Et puis l'échange c'est important, je vais pouvoir lui apporter la connaissance du secteur, elle sa connaissance du métier et son expérience. On sera très complémentaires. Nous allons pouvoir remettre en place des permanences prochainement. Dans notre métier, c'est important d'être à l'écoute et de favoriser le lien avec les habitants.



Depuis
8 ans
au Lion d'Angers

QUELLES SONT EXACTEMENT VOS MISSIONS ACTUELLES ?

Je veille à la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. J'effectue des missions



JESSY ARRIAL, POLICIÈRE MUNICIPALE AU LION D'ANGERS

Depuis le 22 janvier, Jessy Arrial est venue prêter main forte à Ronan au service Police municipale qu'elle encadre désormais. Après plus de 10 ans d'expérience dans le métier, elle nous présente ici son parcours, ses missions et les projets pour le service.

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER VOTRE PARCOURS ?

Je suis Jessy Arrial, j'ai 30 ans et je suis originaire du Maine-et-Loire. J'ai débuté ma carrière comme gendarme adjoint volontaire pendant un an puis sous-officier de gendarmerie pendant 6 ans. J'ai toujours eu le souci du lien de proximité avec les habitants, j'ai donc rejoint la Police municipale et j'ai commencé dans ce métier à Lille, puis ensuite à Liévin dans le Pas-de-Calais. Je travaillais de jour comme de nuit. C'est durant ces premières années que j'ai tout appris des missions de Policier municipal. L'avantage de travailler dans des grandes villes, c'est qu'on peut y développer des compétences très diverses. Je suis originaire de Roussay, j'avais envie de retrouver le Maine-et-Loire et d'y rendre service à la population. Je souhaitais également retrouver le travail au sein d'une petite équipe. Et au Lion d'Angers, il faut prendre en main le service, le professionnaliser et le structurer, c'est très intéressant.

QUE POUVEZ-VOUS APPORTER AUX LIONNAISES ET LIONNAIS QUI NOUS LISENT ?

J'ai plus de 10 ans d'expérience au cumulé. A Lille, je gérais tout ce qui était de l'ordre de l'occupation du domaine public. A Liévin, les différends de voisinage, le lien avec les commerçants, le stationnement, les déchets,... Des problématiques très similaires à celles que l'on trouve au Lion d'Angers. J'ai l'habitude également de venir en renfort des forces de l'Etat (prise

de renseignement, collaboration...). J'ai toujours aimé le lien de proximité avec les gens et je veux maintenir le contact avec la population. C'est important pour un policier municipal d'être à l'écoute, sur le terrain, d'être un interlocuteur privilégié. Mon souhait c'est de pouvoir apporter de la sérénité sur des problématiques qui peuvent peser sur le quotidien de chacun, d'apporter des réponses et des solutions.

QUELS SONT LES PROJETS POUR LE SERVICE ?

Ce travail en binôme avec Ronan va être très intéressant. On va beaucoup communiquer et dialoguer. L'un des projets que je souhaite mettre en place, c'est autour de la prévention. J'aimerais qu'on puisse proposer des interventions en milieu scolaire, ça me tient à cœur. Aujourd'hui, il y a plein de sujets qu'on doit aborder avec les enfants et les jeunes : bien sûr il s'agit de sensibiliser à la sécurité routière mais aussi d'aborder des sujets plus complexes comme le harcèlement. Il me semble que c'est important de parler et d'évoquer tous les comportements qui semblent invisibles mais qui peuvent faire beaucoup de mal. Le milieu scolaire, c'est l'apprentissage de la vie en société, l'apprentissage aussi du respect et du bien-vivre ensemble. La Police municipale, souvent bien identifiée par les jeunes, a un rôle pédagogique à jouer auprès d'eux. Nous sommes des acteurs de la prévention, du dialogue et de la médiation au plus proche des habitants.



10 ans

D'expériences
dans ce métier



Zoom sur les chantiers en cours ou à venir

Les travaux achevés



RÉSIDENCE SENIORS ANDRÉ THIBAUT

Ouverture de la résidence seniors André Thibault au printemps.



LOGEMENTS SOCIAUX

Les 5 logements sociaux construits par Maine-et-Loire Habitat à Andigné rue des Dolières seront finalisés pour le 20 mars.

Les travaux en cours

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE EDMOND GIRARD

Les deux réfectoires sont achevés. D'ici le printemps, la création de l'extension pour l'école élémentaire et celle pour l'école maternelle seront finalisés. Une opération portes ouvertes sera proposée aux habitants qui souhaitent découvrir les nouveaux locaux. La réhabilitation énergétique de l'existant se poursuit.

LOTISSEMENT DES TILLEULS

Les travaux de voirie définitive vont être entrepris en février.

LE LOCAL SPORTIF

Auparavant non exploitée, l'ancienne maison du gardien sera transformée en local dédié aux associations des cyclistes de la ville.

Les travaux devraient être achevés fin avril.

CRÉATION D'UN LOCAL DES SOLIDARITÉS, PLACE LÉON COCHARD

Cet automne, ont démarré des travaux d'extension et de rénovation du local solidarités destiné aux Restaurants du cœur. Les espaces d'accueil et de convivialité vont être réaménagés pour permettre de mieux accueillir les bénéficiaires. Finalisation prévue pour fin avril 2023.

CRÉATION D'UNE VOIE DOUCE RUE DU COURGEON

Une piste cyclable arborée verra le jour en 2023. Elle permettra de créer du lien entre le futur lotissement Revion et les zones d'équipements publics. Un parking paysagé est en cours de création à proximité du cimetière (16 places + 1 place pour personnes à mobilité réduite). Depuis le 24 janvier, jusqu'au 24 mars la rue du Courgeon est interdite à la circulation depuis la rue Henri et Robert de Cholet jusqu'à l'aire de retournement des cars.

OPÉRATION D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX À ANDIGNÉ RUE DE LA MAIN DE FER ET RUE DE L'ÉCHELLE

Le programme d'effacement des réseaux se poursuit avec le SIEML. L'effacement consiste à enfouir les réseaux électriques et de télécommunications aériens, pour les rendre plus discrets. Cela permet d'améliorer l'esthétique des quartiers de la commune et de sécuriser davantage les réseaux en cas de mauvaises conditions météorologiques (tempêtes, etc). En parallèle, le syndicat d'eau de l'Anjou procède au renouvellement des canalisations d'eau potable.

CAMPING DES FRESNES

Poursuite des travaux de rénovation et de réhabilitation du bâtiment existant. Réfection des berges en cours puis de mars à juillet, travaux de voirie, de réseaux et sur les espaces verts. Finalisation prévue pour l'été 2023.

LOTISSEMENT REVION

Des travaux de viabilisation (création d'un bassin de rétention d'eaux notamment) ont démarré en décembre et auront lieu sur plusieurs mois. La commercialisation des parcelles devrait débuter à l'été.

Les travaux à venir

COURANT 2023-2024

Installation d'ombrières sur le parking de l'école, rue Henri et Robert de Cholet, et préparation des réseaux pour l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques. Le principe de ces structures équipées de panneaux solaires : offrir de l'ombre aux voitures stationnées tout en produisant de l'énergie renouvelable. Projet Anjou Territoire Solaire porté par Alter énergies et l'entreprise See You Sun. Le permis de construire a été validé.

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

DE LA COMMUNICATION À LA DÉCORATION D'INTÉRIEUR : PARCOURS D'UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE



Récemment installée en tant que décoratrice d'intérieur au Lion d'Angers, Léa Royer a eu plusieurs jobs. A l'issue de son parcours de reconversion professionnelle qu'elle a achevé en 2022, elle a monté son entreprise au Lion d'Angers, fruit d'une réflexion de longue haleine. Après 20 ans comme salariée, Léa a réalisé un bilan de compétences puis s'est lancée dans l'aventure. Elle partage son témoignage et son expérience : « *Se réinventer professionnellement induit souvent de passer par la case formation. Le jour où la formation adaptée à ma situation familiale et professionnelle a enfin été trouvée, ce fut le déclic. Un challenge et un rythme intense !* ». Sa formation certifiante en poche, elle a pris un nouveau départ. La microentreprise a été créée en novembre 2021 et propose des conseils et un accompagnement pour des projets en aménagement et décoration d'intérieur, aux alentours d'Angers et partout en France. « *Les premiers projets sont arrivés doucement depuis juin ; je ne compte pas en rester là. L'éco-responsabilité et l'environnement étant importants et faisant partie de mes valeurs, j'ai complété ma formation pour devenir décoratrice éco-responsable* ». On lui souhaite pleine réussite dans ses projets d'entrepreneur au Lion d'Angers !

+ D'INFOS :

learoyer.fr / 07 80 94 83 94.

UN NOUVEAU RESTAURANT AU LION D'ANGERS POUR MANGER « COMME À LA MAISON »



Depuis octobre 2022 au Lion d'Angers, une nouvelle adresse culinaire a fait son apparition. Le restaurant « Comme à la maison » a ouvert ses portes avec à sa tête Bruno Hodé, propriétaire-gérant. Originaire du Maine-et-Loire, il revient sur ses terres après 15 ans passés dans la restauration dans le sud de la France. Pour son lancement, Bruno Hodé a reçu un prêt de 7 000 € d'Initiative Anjou à taux zéro.

L'établissement propose une ambiance moderne et chaleureuse avec une cuisine simple de terroir autour de produits locaux, de saison, frais, bios et faits maison. « *J'ai choisi Le Lion d'Angers pour sa localisation et aussi parce qu'il y a une forte demande en restauration* », précise-t-il. Quatre salariés œuvrent chaque jour en salle et en cuisine pour ravir vos papilles.

Ouvert du lundi au vendredi, Comme à la Maison propose des formules à 15,90 € et le soir des plats à la carte.

+ D'INFOS :

Contact : 02 53 57 59 33.



PORTES OUVERTES À LA ZA DE LA GROSSE PIERRE

Les samedi 25 et dimanche 26 mars, 12 artisans et commerçants (Archibeton, Nuances Terroirs, Comme à la maison, Norisko CT, GDElectricité, SARL Maillet, Verts Loisirs Motoculture, Crasnier Menuiserie, CG Services, Houdmon Menuiserie, NL Décoration, Dream's Sellerie) organisent une opération Portes ouvertes de 9h30 à 19h.



MES DÉCHETS : OÙ, QUAND, COMMENT ?

LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS EST SORTI,
IL EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET 3RDANJOU.FR !



En résumé, la collecte des ordures ménagères (bac gris) a lieu tous les 15 jours le mardi : à Andigné en semaine impaire et au Lion d'Anges en semaine paire. Pour tout le reste (emballages recyclables, verres, papiers, textiles), utilisez les points de collecte dédiés.

COMMENT NE PAS SE FAIRE TROMPER ?

Le tri, vous allez voir, c'est simple ! Tous vos emballages en carton, en plastique et en métal sont recyclables (briques en carton, sachet en plastique, tube de dentifrice, pot de crème, boîte de conserve, cannettes, flacon de laque, et même vos emballages cadeaux et vos capsules de café en métal !). Inutile de laver, seulement bien les vider suffit et hop, dans le bac jaune !



Le verre, lui est recyclable à l'infini alors je le mets dans la colonne à verre !



Le papier en tous genres (journaux, enveloppes...), c'est dans la colonne à papiers qui est de couleur bleue.



Dans les ordures ménagères, vous mettez tous les autres déchets (restes alimentaires, vaisselle cassée, couches, litières, masques...). Et si vous disposez d'un composteur, vous réduisez encore plus le volume de vos déchets résiduels ! et ça c'est bon pour la ville et pour la planète !

**Pensez à sortir vos bacs la veille au soir
et à les rentrer le lendemain de la collecte.**

**LE TRI AU COMPLEXE
SPORTIF LUCIEN
MERIGNAC, C'EST TOUT
AUSSI SIMPLE !**

Des poubelles de tri ont été
installées dans le complexe
sportif Lucien Merignac.
Tous les usagers sont invités
à y trier leurs déchets.
Un petit geste pour chacun,
un grand pas pour nous tous !



Embellissons nos trottoirs !

Les services de la mairie mettent tout en œuvre pour conserver une belle qualité de vie, que les rues soient propres et entretenues et afin que se promener en ville puisse être agréable à tous. Habitants du Lion d'Angers, vous aussi, vous pouvez contribuer.

Si vous avez des envies de verdure sur votre trottoir et que vous souhaitez participer à l'embellissement des pieds de murs et de votre façade le long de votre maison, contactez les services de la mairie. Un chantier pourra être également prévu lors de la journée citoyenne !

Journée citoyenne : tous citoyens, tous mobilisés !



L'engagement citoyen est une valeur forte portée par toute l'équipe municipale. Mais elle prend tout son sens lorsqu'elle est partagée avec vous toutes et tous. La journée citoyenne est devenue depuis deux ans un événement incontournable de la vie locale. Une journée conçue pour et avec vous, les habitants. La journée citoyenne a vocation à encourager les initiatives solidaires et durables pour faire de notre ville un endroit agréable, où il fait bon vivre et où chacun peut être utile à l'autre.

Dimanche 14 mai, nous fêterons ensemble la 3^{ème} édition de la journée citoyenne du Lion d'Angers. **Vous pouvez dès à présent proposer vos idées de chantiers sur www.leliondangers.fr** Eco-footing, actions solidaires, ... toutes vos suggestions de chantiers, accessibles à tous, nous intéressent. Vos contributions permettront d'imaginer une journée citoyenne à l'image de la ville et de tous ceux qui y résident. **N'oubliez pas, notez déjà la date : dimanche 14 mai, tous acteurs pour notre ville et en plus, dans la joie et la bonne humeur !**

LES NOUVEAUX LIONCEAUX DE LA MAIRIE ONT DÉBUTÉ LEUR MANDAT

LE 14 DÉCEMBRE 2022, A EU LIEU LE PREMIER COMITÉ CONSULTATIF DES ENFANTS. 14 NOUVEAUX MEMBRES ONT ÉTÉ ÉLUS. UNE OCCASION POUR LA RÉDACTION D'INTERROGER LES LIONCEAUX DE LA MAIRIE AFIN DE MIEUX CONNAÎTRE LEURS AMBITIONS POUR LA VILLE.



Nelly, Cassandre et Emma nous répondent :

Pourquoi vous êtes-vous lancées dans le comité consultatif des enfants ?

« Nelly, Cassandre et Emma : Pour pouvoir proposer des projets et travailler sur divers sujets qui permettront d'améliorer les conditions de vie des habitants. »

Avez-vous un projet en tête ?

« Nous aimerions mettre en place des logements pour les personnes sans domicile fixe, organiser des animations pour les personnes âgées en maison de retraite et mettre en place des actions pour la biodiversité. »

Qu'est-ce que vous souhaitez apprendre à travers le comité ?

« Nous souhaiterions voir comment une institution fonctionne, apprendre à travailler ensemble main dans la main même si nous ne venons pas des mêmes écoles... »



Nous suivrons l'aventure de ces jeunes, enthousiastes et motivés, dans leur apprentissage de la vie démocratique. Retrouvez-les dans les colonnes d'un prochain Journal du Lion ! »

LES ACTUS **DES BIBLIOTHÈQUES !**

PAR LES BÉNÉVOLES DES BIBLIOTHÈQUES

Cela fait un an que la bibliothèque associative Hervé Bazin ouvre ses portes aux écoliers du Lion d'Angers.

Depuis la rentrée scolaire, l'accueil des classes de l'école Sainte-Emérance se poursuit le jeudi. En octobre, les classes de l'école élémentaire Edmond Girard sont venues emprunter des livres et découvrir la bibliothèque. L'école maternelle vient également le lundi tous les 2 mois durant cette année scolaire. Par ailleurs, le réseau d'assistantes maternelles Calïama est accueilli chaque trimestre par une bénévole. Enfin, nos locaux sont mis à la disposition de Récréation chaque semaine pour consultation et lecture d'histoires par les animateurs.

Samedi 3 décembre, saluons la présence des bénévoles qui se sont relayés dans la galerie du Super U pour vendre des livres réformés de la bibliothèque. Au total, 224€ ont été récoltés au profit du Téléthon. La bibliothèque achète régulièrement des nouveautés grâce à la subvention allouée par la CCVHA et aux cotisations des adhérents. Cela permet l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages et attire de plus en plus de lecteurs. Les suggestions de nos adhérents sont d'ailleurs prises en compte pour nos achats. Ce large choix de livres et la venue des écoliers du Lion ont favorisé l'inscription de nouvelles familles. Nous en comptons à présent plus de 250. Espérons que cette dynamique se poursuive pour le plaisir de tous les amoureux des livres et de la lecture !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS POUR « L'HEURE DU CONTE »

Mercredi 15 février et 15 mars 2023 à 16h. Animation gratuite et sans inscription pour les enfants de 2 à 5 ans



Notre assemblée générale aura lieu vendredi 3 mars à 19h30, à la bibliothèque. Vous y êtes tous les bienvenus !

Et à Andigné, l'atelier de création artisanale organisé par les bénévoles de la bibliothèque intercommunale à l'occasion des festivités de Noël, a attiré quinze enfants. A l'aide d'objets de récupération et d'éléments naturels, les petits artistes ont ainsi pu réaliser des centres de table. Chacun est reparti avec sa création personnalisée. A l'issue, le sapin de Noël d'Andigné a été décoré par tous les participants.



Partagez vos vacances : devenez famille de vacances !



PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

- au 02 41 88 85 65
- mail : afvdev.490@secours-catholique.org
- Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

LES BOUCLES LIONNAISES POUR DÉCOUVRIR LA VILLE AUTREMENT

PAR L'ASSOCIATION
CYCLO TOURISME LIONNAIS

A pied, à vélo ou en VTT, seul(e), en famille ou entre amis, sportif aguerrri ou du dimanche... à chacun son rythme pour (re)découvrir Le Lion d'Angers et ses environs de manière conviviale. Rendez-vous est donné le dimanche 16 avril 2023 dans le cadre des 30^{èmes} Boucles Lionnaises, organisées par le club Cyclo Tourisme Lionnais (CTL). Chaque participant sera libre de choisir le parcours qui lui convient, sans contrainte de temps. Un plan des circuits sera remis au moment de l'inscription, sans oublier un ravitaillement sur les parcours et une boisson offerte à l'arrivée espace Emile Joulain.

Au programme
(kilométrages donnés à titre indicatif) :

- Pour les cyclistes sur route, trois parcours de 40, 60 et 80 km ;
- Pour les marcheurs, trois randonnées de 7, 13 et 18 km ;
- Pour les vététistes, deux boucles de 35 et 55 km.

Tous les parcours sont fléchés par les organisateurs. Tarifs inscriptions : 4€ adulte / 2€ moins de 16 ans / gratuit moins de 6 ans, espace Emile Joulain, de 7h30 à 10h. Attention : pas d'inscription ou de départ après 10h.

Plus d'info : 02 41 69 71 58
ou sur ctl.lelion.free.fr

DE L'ÉVEIL À L'ART POUR LES PLUS JEUNES



PAR L'ASSOCIATION PETITES MAINS D'ARTISTES

L'association est née en septembre 2022, à l'initiative de Johanna Dubois, artiste (La palette de Nana), accompagnée par Claire Ferrand, une amie et collègue assistante maternelle. Ensemble, elles proposent des matinées d'éveils artistiques pour les tout-petits (peinture, transvasements etc). Les parents & assistant(e)s maternel(le)s qui les rejoignent participent avec elles, autour d'un thème. Les matinées sont alors un lieu d'échange et de partage autour de l'art.

Johanna met aussi à profit ses compétences d'artiste pour partager sa passion lors d'ateliers encadrés de dessin/peinture pour des scolaires (10/15ans). Une belle aventure, avec déjà plusieurs ateliers à son actif et à venir.

Plus d'infos : petitesmainsdartistes@gmail.com

L'équipe des Marmousets à votre service

PAR L'ASSOCIATION KHERA

Le multi-accueil « Les Marmousets » est ouvert de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi pour l'accueil du jeune enfant âgé de 2 mois et demi à 4 ans, de façon régulière ou occasionnelle. L'équipe des Marmousets est en perpétuelle réflexion sur l'accompagnement du jeune enfant, sur le sens de sa pratique au quotidien et de l'impact que celle-ci a sur la qualité de son développement et sur son devenir d'adulte responsable et autonome. Ainsi, en découlent les lignes essentielles de la pédagogie : une relation affective privilégiée avec des professionnels référents, dans le cadre d'un travail d'équipe, la qualité relationnelle lors des temps de soins, la motricité libre, l'activité autonome et spontanée de l'enfant, l'observation fine comme outil de connaissance et d'accompagnement, le soutien à la parentalité. Afin d'accompagner les familles du territoire, l'association travaille en étroite collaboration avec le Relais Petite Enfance.

Contact : Anne Lalandes - marmousets@khera.fr

Ça s'est passé près de chez vous

11 NOVEMBRE 2022 :
CÉRÉMONIES
COMMÉMORATIVES



16 ET 26 NOVEMBRE 2022 :
REPAS DES AÎNÉS



3 DÉCEMBRE 2022 :
TÉLÉTHON



11 DÉCEMBRE 2022 :
PREMIER MARCHÉ
DE NOËL AU LION D'ANGERS
ET FESTIVITÉS D'ANDIGNÉ



7 ET 8 JANVIER 2023 :
CÉRÉMONIES DES VŒUX
AUX HABITANTS



14 DÉCEMBRE 2022 :
LES NOUVEAUX LIONCEAUX
DE LA MAIRIE

